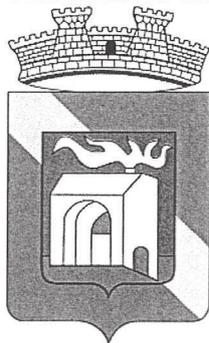


DEPARTEMENT DU VAR

Mairie  
de

FORCALQUEIRET

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à dix-sept heures trente, le Conseil municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du vingt-deux septembre deux mille vingt-trois adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

<p>Effectif légal : 23 Quorum : 12 Présents : 16 Suffrages exprimés : 21</p>	<p><u>Présents</u> : AIPERTI Maryse, BAVAN Dorella, BRIDOUX-GANI Emilie, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DARDINIER Virginie, DORVAUX Jacques, GARCIA Laetitia, GAUTIER Pierre, HARDY Laetitia, LAHERTE Séverine, MARION Sylvie, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, VACHER Nicolas</p> <p><u>Absents excusés</u> : ALLAIN Thierry, DANVY Jacques, JANEY Emilie, PABOIS Florie, PICHON Chadia, TOURREL Roger, VAN GORKUM Valéry</p> <p><u>Pouvoirs</u> : ALLAIN Thierry à BRINGANT Gilbert, PABOIS Florie à DORVAUX Jacques, PICHON Chadia à HARDY Laetitia, TOURREL Roger à MARION Sylvie, VAN GORKUM Valéry à MOSTACCI Chrystelle</p>
--	---

Secrétaire de séance : MOSTACCI Chrystelle

### DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DU SIVED

VU le Code Général des Collectivités Locales,  
VU la délibération n°2020/033 du 10 juillet 2020 portant désignation des délégués auprès du SIVED,  
VU la démission de Madame Nattacha MIRALLEZ, déléguée suppléante,  
CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner un représentant de la commune auprès du SIVED afin de remplacer l'élue ayant démissionné,

Monsieur Jacques DORVAUX présente sa candidature pour siéger au sein du SIVED en tant que délégué suppléant en lieu et place de Madame Nattacha MIRALLEZ.

Il obtient 20 voix sur 21.

**Monsieur Jacques DORVAUX est désigné délégué suppléant de la commune de FORCALQUEIRET auprès du SIVED.**

Le Maire,  
Gilbert BRINGANT



La secrétaire de séance  
Chrystelle MOSTACCI

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en préfecture le 05/10/23
- publication le 05/10/23

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

AR Prefecture

083-218300598-20230928-DEL2023\_033-DE  
Reçu le 05/10/2023  
Publié le 05/10/2023

Séance du 28 SEPTEMBRE 2023

N°2023/033

DEPARTEMENT DU VAR



Mairie  
de

FORCALQUEIRET

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à dix-sept heures trente, le Conseil municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du vingt-deux septembre deux mille vingt-trois adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Effectif légal : 23

Quorum : 12

Présents : 16

Suffrages exprimés : 21

Présents : AIPERTI Maryse, BAVAN Dorella, BRIDOUX-GANI Emilie, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DARDINIER Virginie, DORVAUX Jacques, GARCIA Laetitia, GAUTIER Pierre, HARDY Laetitia, LAHERTE Séverine, MARION Sylvie, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, VACHER Nicolas

Absents excusés : ALLAIN Thierry, DANVY Jacques, JANEY Emilie, PABOIS Florie, PICHON Chadia, TOURREL Roger, VAN GORKUM Valéry

Pouvoirs : ALLAIN Thierry à BRINGANT Gilbert, PABOIS Florie à DORVAUX Jacques, PICHON Chadia à HARDY Laetitia, TOURREL Roger à MARION Sylvie, VAN GORKUM Valéry à MOSTACCI Chrystelle

Secrétaire de séance : MOSTACCI Chrystelle

### DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DU SIVED

VU le Code Général des Collectivités Locales,

VU la délibération n°2020/033 du 10 juillet 2020 portant désignation des délégués auprès du SIVED,

VU la démission de Madame Nattacha MIRALLETZ, déléguée suppléante,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner un représentant de la commune auprès du SIVED afin de remplacer l'élue ayant démissionné,

Monsieur Jacques DORVAUX présente sa candidature pour siéger au sein du SIVED en tant que délégué suppléant en lieu et place de Madame Nattacha MIRALLETZ.

Il obtient 20 voix sur 21.

**Monsieur Jacques DORVAUX est désigné délégué suppléant de la commune de FORCALQUEIRET auprès du SIVED.**

Le Maire,  
Gilbert BRINGANT

La secrétaire de séance  
Chrystelle MOSTACCI

**AR Prefecture**

083-218300598-20230928-DEL2023\_033-DE  
Reçu le 05/10/2023  
Publié le 05/10/2023

Séance du 28 SEPTEMBRE 2023  
N°2023/033

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en préfecture le
- publication le

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).